

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SUPERVISION DE L'ITIE-GUINEE 2025

Le Mardi 25 mars 2025 de 15h à 17h, s'est tenue la réunion annuelle du Conseil de Supervision de l'ITIE-Guinée dans la salle de réunion de la Primature sous la présidence de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Président dudit Conseil.

Etaient présents à cette réunion :

1. **Monsieur Amadou Oury BAH**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président ;
2. **Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE**, Ministre, Directeur de Cabinet de la Primature ;
3. **Madame Djami DIALLO**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
4. **Monsieur Ismaël DIAKITE**, Président de la Chambre des Mines de Guinée, membre ;
5. **Madame Aminata BANGOURA**, Cheffe de cabinet du Ministère des Mines et de la Géologie ;
6. **Monsieur Alhoussein KABA**, Conseiller aux Mines de Monsieur le Premier Ministre ;
7. **Monsieur Abdoulaye TOURE**, Conseiller Principal du Ministre de l'Economie et des Finances ;
8. **Monsieur Ibrahima CAMARA**, Conseiller Principal du Ministre du Budget ;
9. **Monsieur Moussa Iboun CONTE**, Vice- Président de la Coalition PCQVP (société Civile) ;
10. **Madame Fatoumata KANTE**, Porte-parole du collège de la société civile au Comité de Pilotage;
11. **Monsieur Mamadou DIABY**, Secrétaire Exécutif de l'ITIE-Guinée.

DEROULEMENT :

- **Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE**, Ministre Directeur de Cabinet de la Primature : Madame la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Madame la Cheffe de Cabinet du Ministère des

Mines et de la Géologie, Monsieur le Président de la Chambre des Mines de Guinée, Messieurs les Conseillers Principaux du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère du Budget, Monsieur le Conseiller du Premier Ministre en Charge des mines et du Contenu Local, Madame et Monsieur les représentants de la Société civile, Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'ITIE-Guinée, merci d'être venus conformément à l'agenda de monsieur le Premier Ministre nous invitant ce jour 25 mars 2025 pour tenir le Conseil de Supervision de l'ITIE-Guinée, dans le but de valider le plan de travail et Budget Annuel 2025 de l'ITIE- Guinée.

Tout à l'heure nous allons suivre le discours d'ouverture de Monsieur le Premier Ministre, ensuite suivra celui du président du Comité de Pilotage, ensuite celui du représentant du président des organisations de la Société civile représenté par Madame Fatoumata KANTE, Monsieur DIABY va nous présenter le PTBA 2025 de l'ITIE – Guinée. Le PTBA sera enfin Approuvé sous réserve bien sûr de la prise en compte des remarques et suggestions.

L'ITIE est l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives à laquelle la Guinée a adhéré depuis avril 2005, elle est un organe consultatif placée sous la tutelle du Ministère des Mines et de la Géologie.

L'ordre du jour sera le suivant :

L'ordre du jour de la réunion:

- 1. Situation actuelle de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en Guinée ;**
- 2. Examen et Approbation du Plan de Travail et Budget Annuel 2024 de l'ITIE-Guinée ;**
- 3. Divers.**

Qu'il plaise à Monsieur le Premier Ministre, Président du Conseil de Supervision de l'ITIE- Guinée de prononcer son discours d'ouverture afin que les membres du Conseil de Supervision commencent leurs travaux. Je vous remercie

- **Monsieur le Premier Ministre** : Merci, je crois qu'on peut commencer les travaux en respectant l'ordre du jour. La séance est ouverte. On va donner la parole à Monsieur Moussa Iboun CONTE pour présenter la situation actuelle de l'ITIE- Guinée.
- **Monsieur Moussa Iboun CONTE, Représentant le Président du Comité de Pilotage** :

- **« M. Moussa Iboun CONTE, a présenté la situation actuelle de l'ITIE – Guinée caractérisée par l'insuffisance de financement du processus ».**
- **Madame Fatoumata KANTE, Porte-parole des membres de la société civile représentés au sein du Comité de Pilotage de l'ITIE – Guinée.**
- **« Mme Fatoumata KANTE, a présenté le plaidoyer de la société civile ».**

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Mesdames et messieurs,

A l'approche de la validation ITIE de la Guinée, il est essentiel de rappeler l'importance d'un engagement fort en faveur de la transparence et la gouvernance participative de nos ressources naturelles. L'un des points clés de cette validation repose sur la pleine implication de la Société civile, comme l'exige la Norme ITIE 2023.

Comme les années précédentes, cette année 2025 encore, l'évaluation de la conformité de la Guinée à l'ITIE sera faite sur la base de l'exigence 1 alinéa 3 la Norme ITIE 2023, relatif à l'engagement de la Société Civile. Il est exigé du Gouvernement des pays mettant en œuvre cette Initiative de garantir un environnement propice à la participation de la Société Civile par la mise en place des lois, des réglementations et des règles administratives qui concourent au travail sans entraves de la branche de la Société Civile présente dans le secteur extractif en République de Guinée.

De même l'exigence 2 aliéna 2 portant sur l'octroi des contrats et des licences notamment la divulgation des informations relatives à toutes les attributions de licence, de contrats et tous les transferts...

Nous vous exhortons, Monsieur le Premier Ministre, à faire valoir votre rang dans la diligence pour la publication de toutes ces conventions y compris celles relatives au Projet de Simandou mais également dans la promotion de l'exigence alinéa 3 de la Norme ITIE, relatif à l'engagement de la Société Civile.

Aujourd'hui, malgré les efforts consentis, des défis persistent quant à l'accès à l'information qui pourrait garantir une participation effective de la Société Civile dans le processus ITIE. Si ces aspects ne sont pas pleinement garantis,

notre pays risque une évaluation défavorable qui pourrait ternir nos avancées et affecter la confiance des citoyens et des investisseurs.

Nous sollicitons donc votre leadership pour garantir cet espace pour tous les acteurs engagés dans ce processus. Un message fort de votre part, réaffirmant l'engagement du Gouvernement à respecter ces exigences, enverrait un signal positif tant au niveau national qu'international.

L'ITIE est une opportunité pour la Guinée de renforcer sa crédibilité et d'attirer d'avantage d'investissements responsables. Ensemble, assurons-nous que cette validation soit une réussite et un pas de plus vers une gestion inclusive et transparente de nos ressources naturelles. Je vous remercie.

- **Monsieur Mamadou DIABY, Secrétaire exécutif de l'ITIE – Guinée.**

Avec la permission de Monsieur le Premier Ministre pour gagner en temps compte tenu de son calendrier très chargé, je vais faire un résumé du PTBA 2025 de l'ITIE – Guinée.

« **Présentation du PTBA 2025 – ITIE – Guinée** ».

1. Exécution du PTBA de 2024

- Prévisions	7 778 608 345 GNF
- Subvention BND (Loi de Finances initiale)	5 300 000 000 GNF
- Montant réellement encaissé	3 262 500 000 GNF

2. PTBA 2025

- Prévisions	7 928 608 345 GNF
- Subvention BND (Loi de Finances initiale)	2 029 291 135 GNF
- Gap à combler	5 869 316 994 GNF

Tous les détails figurent dans les tableaux qui sont dans le Plan de Travail et Budget Annuel 2025.

Mon équipe et moi-même sommes à votre disposition pour toute clarification.

Je vous remercie.

- **Monsieur Ismaël DIAKITE, Président de la Chambre des Mines de Guinée** » : Merci Monsieur le Premier Ministre, je voudrais d'entrée de jeu féliciter le Secrétariat Exécutif pour le maintien de la Guinée à ce niveau de la transparence. On n'a pas tous tendance à donner l'importance à l'ITIE, mais nous de façon quotidienne nous sommes confrontés à des situations

que si nous n'avions pas devant nous cette norme de bonne gouvernance, d'autres choses nous aurait mis dans des risques cohabitationnels pour les entreprises mais également pour le pays. Le simple fait d'annoncer dans les grandes conférences que nous sommes dans les Normes à la fois de durabilité et de transparence de gouvernance et le simple fait de se faire rappeler par les institutions de financement auprès desquels nous faisons des démarches pour les dettes fait que si on était pas dans les Normes en Guinée on allait pas avoir de facilité à accéder à certains financements. Donc, pour nous cela est tellement important que notre engagement dans le cadre des organes de l'ITIE au niveau de la chambre des Mines est éternel et nous essayons d'apporter le maximum d'écoutes et d'assistance au Secrétariat Exécutif pour qu'il soit fait. Je vais même me permettre de dire devant nos collègues de la société civile, même eux s'ils ne sont pas dans les dispositions de regarder leur rapport avec nous, ils vont changer, ils vont prendre plus d'actions contre nous et ils vont tous nous couler parce que aussi bien dans le cadre conventionnel de l'Etat ou dans le cadre de la loi, nous avons des obligations quand on fait un don, quand on fait un paiement dans le cadre du FODEL, du FNDL, nous avons des engagements qui sont tellement sensibles que lorsqu'on sait qu'ils sont bien repris avec l'ITIE, on est convaincu. C'est pour vous dire que ce plan qui est là est même minimaliste. C'est parce qu'on a quelqu'un comme Monsieur DIABY qui connaît les réalités du terrain aussi bien qu'en terme d'approbation qu'en terme de suivi de la procédure de décaissement ce sont pour lui le parcours du combattant. Nous au niveau de la Chambre des Mines nous l'approuvons pour qu'on puisse aller plus vite.

Monsieur le Premier Ministre c'est important d'attirer votre attention parce qu'en fait on a besoin de 600 000 USD. Ce qui nous amène déjà à 7 milliards ça suffit pour qu'on puisse déjà passer le cap de la validation qui est en vue. L'Etat a ses obligations mais nous aussi les miniers on n'a nos obligations.

Je prends l'engagement ici que la Chambre des Mines aussi bien qu'au niveau des membres qu'au niveau de nous-même la Chambre, notre quote-part sera payée. Je souhaite que toutes les structures qui sont nommées dans le décret pour le paiement puissent aussi apporter leur financement pour qu'après le Rapport 2022, le prochain Rapport 2023 soit validé.

Un certain nombre de sujets sont sur la table. Je ne vais pas aller plus loin que les éléments qui font référence à Simandou, même si on a tout, on a

le budget si on ne passe pas ce cap-là à la fois Simandou et les propriétaires Effectifs, on risque d'avoir des problèmes. Je cite en troisième position le mécanisme de gestion de l'ANAFIC qui aussi constitue un problème parce que ces deux types de ressources sont d'origines diverses, le FODEL et le FNDL. Je vous remercie.

- **Monsieur Amadou Oury BAH, Premier Ministre** : Je voudrais connaître l'information concernant l'aspect propriétaires effectifs et toutes les informations sollicitées par le projet Simandou.
- **Monsieur Mamadou DIABY** : En ce qui concerne les propriétaires effectifs, nous avons élaboré un avant-projet de loi qui a été validé lors d'un Atelier par toutes les parties prenantes. Depuis 2021, nous sommes sur ce dossier et c'est seulement en fin 2024 que nous l'avons finalisé, nous l'avons envoyé à Monsieur le Ministre des Mines pour soumission au Conseil des Ministres pour qu'il soit envoyé au CNT. Donc, nous attendons que Monsieur le Ministre nous fasse le retour.
- **Monsieur Amadou Oury BAH** : Donc la balle est dans le camp de Monsieur le Ministre ? Il faut noter ça Monsieur SAVANE.
- **Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE** : Monsieur le premier Ministre je voudrais rajouter quelque chose sur ce qu'il a dit. La notion de propriétaires effectifs c'est de savoir par exemple à CBG quels sont les partenaires qui constituent la CBG, d'où viennent les ressources, est-ce qu'il y a des sociétés qui sont cotées en bourse ou bien ce sont des contributions individuelles. Cela permet à l'Etat de comprendre quelle la nature de la qualité des partenaires. Aussi, de l'autre côté l'aspect qu'il regarde de près si une compagnie mise en place et qu'elle détient une propriété en Guinée qui exigent des obligations qu'est-ce que l'Etat doit faire, qu'est-ce que la compagnie doit faire ou est en train de faire.
- **Monsieur Amadou Oury BAH** : On compte sur vous El hadj DIABY pour avoir une note synthétique qui permettra d'exploiter tout ce qui a été dit ici.
- **Monsieur Mamadou DIABY** : Monsieur le Premier Ministre, c'est très bien noté et ce sera fait. Par ailleurs, chaque année on envoie sur le terrain des équipes pour pouvoir collecter directement les données avec les collectivités locales et c'est ce qui nous permet de comparer ces données avec ce que les sociétés minières ont déclaré. Après on fait la réconciliation pour voir s'il y a des écarts puis faire l'audit de ces écarts.

- **Monsieur Amadou Oury BAH :** Quelles sont les acteurs qui doivent contribuer au financement de l'ITIE.
- **Monsieur Alhoussein KABA :** Les acteurs qui doivent contribuer au financement de l'ITIE suivant le décret de 2021, ce sont : le BND, l'ANAIM, le FIM, le CPDM et les sociétés minières.
- **Monsieur Amadou Oury BAH :** Les quotes-parts sont-elles déjà définies ?
- **Monsieur Mamadou DIABY :** Non, Monsieur le Premier Ministre il n'y a pas de quote-part.
- **Monsieur Alhoussein KABA :** Il n'y a pas de quote-part définie mais, il y avait un projet d'arrêté qui devait être signé mais avec l'avènement du 5 septembre 2021, ce projet n'a pu être signé. Moi, je propose qu'on rajoute la SONAP et PAP GAZ comme ce sont les sociétés minières, pétrolières et Gazières qui sont concernées pour le financement des ressources de l'ITIE.
- **Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE :** J'ai parlé de la chambre des Mines parce qu'il y a encore des sociétés minières qui n'ont pas adhéré à la Chambre.
- **Monsieur Amadou Oury BAH :** Mais, il faudrait que vous soyez un peu plus pragmatique pour vous permettre de décider en connaissance de cause.
- **Monsieur Mamadou DIABY :** Monsieur le Premier Ministre vous savez nous, nous avons un rôle consultatif. A partir de nos différents Rapports nous faisons des recommandations mais la mise en œuvre ne dépend pas de nous. Nous essayons de ne pas sortir de notre cadre. Il y a des organes qui ont un rôle régalien. On est un organe consultatif. Nous faisons des constats, nous faisons des recommandations au Gouvernement qui prend des décisions. Nous indiquons les grandes lignes qui permettent de mobiliser les ressources et de les sécuriser.
- **Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE :** Dans leurs activités Monsieur le Premier Ministre, ils envoient des missions pour vérifier si les ayants droit ont effectivement bénéficié de leurs droits.
- **Monsieur Amadou Oury BAH :** Même moi ça m'intéresse parce que je veux que ce qui doit aller aux ayants droit leur parvienne effectivement.

- **Monsieur Mamadou DIABY** : Nous, nous avons la situation des montants reçus par préfecture, par district qu'on pourra vous faire parvenir.
- **Monsieur Amadou Oury BAH** : La cheffe de cabinet du Ministère des Mines et de la Géologie, vous êtes silencieuse.
- **Madame Aminata BANGOURA** : C'est simplement parce que je prends le train en marche.
- **Madame Fatoumata KANTE** : Ce qui freine l'élan du Secrétariat exécutif de l'ITIE et des autres acteurs, c'est le manque de financement pérenne. Sinon, il y a des activités qui permettent de renforcer les capacités des différents acteurs. La Norme 2023 a évolué par rapport à la gestion. Avant c'était la traçabilité mais cette Norme s'intéresse à la gestion des différentes recettes, des différentes ressources. L'idéale c'est de partager avec vous la Norme 2023 pour que vous vous imprégnez de son contenu ; ça pourrait vous faciliter le dialogue avec les différents acteurs.
- **Monsieur Amadou Oury BAH** : Je vois que vous êtes l'avocate de l'ITIE. De toutes les façons par rapport à votre déficit on va voir avec la Loi de Finances Rectificative ce qu'il faut rajouter pour que vous puissiez fonctionner, ça c'est très important. Mais ce que je déplore également c'est que vous ne me sollicitiez pas souvent alors que vous êtes un partenaire, un conseiller pour nous alerter sur certaines déviations certains dysfonctionnements dans la gestion courante des Administrations en relation avec les populations. Il ne faudrait pas qu'il y ait des crises, que les populations se révoltent, détruisent les matériels des sociétés minières pour qu'on nous alerte en ce moment il faut faire ceci, il faut faire cela. Vous devez anticiper parce que l'objectif de l'ITIE c'est d'alerter tous les acteurs avant qu'il y ait des difficultés majeures susceptibles de pénaliser l'activité économique. Je suis entièrement à votre disposition, je suis demandeur.
- **Monsieur Mamadou DIABY** : Vous avez parfaitement raison. C'est pourquoi à chaque fois qu'on fait un Rapport, nous organisons une mission de dissémination des rapports, nous faisons des rencontres avec la société civile et les responsables des collectivités locales pour partager les informations, par exemple certaines collectivités ne savent pas quel est le chiffre d'affaire d'une société et quel est le pourcentage qui leur revient, nous donnons toutes ces informations pour leur dire que normalement

cette année c'est ce que vous devez avoir. Tout cela entre dans le cadre de la prévention des crises.

- **Monsieur Amadou Oury BAH :** Là vous parlez de l'ITIE vis à vis des collectivités locales, l'ITIE vis-à-vis du Premier Ministre, parce que mon rôle c'est d'anticiper et suivre la mise en œuvre des politiques qui sont déjà édictées mais s'il n'y a pas de retour de votre part. vous allez informer les populations, les populations n'ayant pas une possibilité d'accéder ni au Premier Ministre, ni aux membres du Gouvernement, en dernier recours qu'est-ce qu'ils vont faire, ils vont se révolter pour se faire entendre. De l'autre côté, ceux qui détiennent les fonds sachant qu'ils ont une part de responsabilité vont encourager un engrenage de la violence et après on parlera d'autres choses que d'accéder à la demande légitime des populations. Donc c'est très important d'être tout le temps en relation avec nous pour nous permettre d'avancer et faire avancer les choses.
- **Monsieur Mamadou DIABY :** Vous avez entièrement raison Monsieur le Premier Ministre. C'est aussi le lieu de souligner le rôle proactif joué par la société civile que nous n'arrivons pas malheureusement à accompagner alors qu'il y a toujours des montants qui sont prévus pour eux dans notre PTBA qu'on arrive pas à mettre à leur disposition.
- **Monsieur Alhoussein KABA :** A mon avis avant la Loi de finances Rectificative, il faut aller vers l'ANAIM ou le FIM pour qu'ils puissent faire quelque chose.
- **Monsieur Amadou Oury BAH :** J'ai demandé à El hadj DIABY de venir me chuchoter à l'oreille qu'est-ce qu'il faut faire.
- **Monsieur Mamadou DIABY :** Je devais venir vous voir avec Monsieur KOUROUMA le Secrétaire général du MMG, mais malheureusement il est tombé malade et il est allé se soigner. Il a promis dès son retour on viendra ensemble voir le Premier Ministre pour lui brosser la situation. Parce que nous avons une situation en ce moment, l'Administrateur Indépendant qui a fait le Rapport 2022 pour 50 000 USD, ça fait 3 mois il me demande qu'est-ce qu'il faut faire. On nous dit on va payer mais rien n'est payé.
- **Monsieur Amadou Oury BAH :** Alors qui va payer comme vous n'avez pas de ressources.
- **Monsieur Mamadou DIABY :** Ce que nous faisons, c'est de remonter les informations et toutes les factures à monsieur le Ministre des Mines. Nous

avons rencontré même Monsieur le Ministre du Budget pour lui expliquer la situation. Si on avait le budget sollicité on allait régler tous ces problèmes à l'intérieur de ce Budget.

- **Monsieur le Conseiller Principal du MEF :** Merci Monsieur le Premier Ministre de me donner la parole. Je crois la Guinée étant dans la phase de validation, l'ITIE comme tous les organes de collecte des données mérite d'être accompagnée, prise au sérieux. Mais malheureusement, ces organes sont les parents pauvres sinon le travail qu'ils effectuent mérite respect et appui à tous les niveaux parce que ça permis quand même de donner une certaine visibilité dans la gestion au niveau des communes et ça donne la crédibilité sur notre façon de gérer. Je ne fais pas l'avocat de l'ITIE mais en tant qu'ancien collaborateur je plaide pour qu'on soutienne cette structure. Moi, de mon côté je ferais un compte rendu fidèle à mon Ministre que je représente ici. J'avoue que ça me fait pas plaisir de voir le budget d'un service aussi important à ce niveau.
- **Monsieur Amadou Oury BAH :** Vous savez notre objectif c'est d'avoir une gouvernance vertueuse qui respecte des principes et que nous avons l'obligation de la redevabilité. L'argent des collectivités locales doit effectivement aller vers les collectivités locales et jusqu'à présent on se rend compte que ce n'est pas le cas, donc il y a un effort extrêmement important à faire ajuster ou réformer le mécanisme qui est mis en place. Indépendamment de l'ITIE on est en train de faire le travail. Mais avec l'ITIE ça aurait été beaucoup plus facile parce que ça nous aurait permis d'avoir un éclairage beaucoup plus global. Bon, on le découvre par la suite mais ce n'est pas grave ça conforte notre position, mais il faut clarifier l'utilisation des fonds alloués aux collectivités, ils sont logés au FODEL, FODECOM ou au FNDL. De l'autre côté vous savez que nous sommes dans contexte sous régional extrêmement sensible. Nous avons à protéger un vaste investissement qui est le projet Simandou et toute crise peut faire un facteur de blocage et je dois dire que sans aller trop en profondeur, ce n'est pas tout le monde qui veut que Simandou soit effectivement une réalité dans ce pays. J'ai besoin de vous demander qu'on travaille ensemble pour qu'on anticipe sur tous les événements susceptibles d'être des crises pour mieux gérer globalement le secteur. Et puis en termes de réflexion, il y a vraiment des problèmes, il ne faudrait pas continuer à être comme on l'a été par le passé. Nous parlons depuis du prix de référence de la bauxite, comment il faut mettre cela en pratique, donc nous voulons avoir l'ITIE comme un partenaire, un conseiller qui pourrait nous donner

des pistes sur lesquels nous pourrions essayer d'aborder certains problèmes d'où la nécessité absolue de travailler en concert, de ne pas venir ici uniquement pour un Conseil de Supervision. Ce n'est pas du tout productif et ni intéressant.

- Pour les moyens comme vous le sollicitez mettra tout en œuvre pour que ayez les moyens pour faire vos travaux parce que ce que vous faites est essentiel pour mieux assurer une gestion équitable et en conformité avec les lois de la République, du secteur extractif de ce pays c'est très important. Monsieur le Président de la Chambre des Mines y a -t-il quelque chose à ajouter ?
- **Monsieur Conseiller principal du MB** : Avec votre permission, par rapport à la subvention du 1^{er} trimestre 2025, Monsieur DIABY vous dites que c'est 500 Millions et que tous les documents demandés sont déjà fournis ? je vais donc rendre compte à ma hiérarchie.
- **Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE** : Ce n'est même plus à votre niveau ça été validé par Monsieur le Premier Ministre.
- **Monsieur Amadou Oury BAH** : Peut-être qu'ils ne veulent pas vous payer, sinon quand c'est validé à la primature, ils peuvent déjà exécuter. On a allégé la procédure qui était très compliquée. Moi, le dossier ne passe pas plus 48 heures à mon niveau.

On fera en sorte que tous les membres du Gouvernement se servent de votre document comme un outil de gouvernance. D'ailleurs même les Préfets et les gouverneurs devraient s'en servir pour mieux s'informer. Vous savez il y a la charte de la déconcentration qui a été adoptée en 2022. Il faudrait le lire et essayer de l'exploiter parce qu'on le mettra en œuvre. C'est un outil extrêmement important permettant d'avoir une proximité avec les décideurs.

- **Madame Fatoumata KANTE** : lors de nos missions de dissémination, les Gouverneurs, les Préfets ou les Secrétaires Généraux sont briefés avant qu'on rencontre ensemble les communautés ; ce sont eux qui président les rencontres. Chaque Autorité reçoit un lot de Rapport ITIE, les documents de la dissémination y compris les T- short et les casquettes. Peut-être ce qui n'est pas fait ici et qui se fait ailleurs qui est une bonne pratique, c'est la présentation du Rapport ITIE au Conseil des Ministres. Cela leur permet de se saisir des recommandations pour pouvoir dégager des actions.

Monsieur Amadou Oury BAH : C'est pourquoi je demande à l'ITIE-Guinée de nous fournir des éléments susceptibles de susciter un intérêt national par rapport à la problématique parce que l'objectif c'est de mieux gérer le secteur. Et là je dois dire qu'au niveau du secteur minier il y a trop de zones d'ombre, il y a beaucoup de conflits dans les zones minières surtout de l'Or. Il faut qu'on y travaille.

Si personne n'a plus rien à ajouter, **le PTPBA 2025 est approuvé.** Et puis on fera de telles sortes que vous preniez un autre élan. Le Gouvernement est disposé à vous recevoir régulièrement partager avec vous vos difficultés et recueillir vos suggestions. Je vous remercie.

La séance est levée.

CONCLUSION :

Aux termes de ses travaux le conseil de supervision est parvenu aux conclusions suivantes :

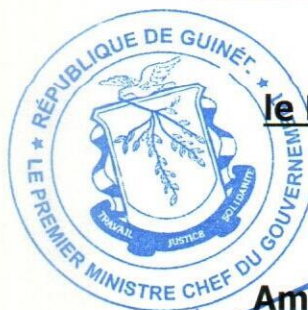
- 1) Le Conseil a approuvé le Plan de Travail et Budget Annuel 2025 de l'ITIE – Guinée ;
- 2) Le Conseil a noté la nécessité d'apporter un financement additionnel à l'ITIE-Guinée pour permettre une exécution effective de son plan de travail ;
- 3) Le Conseil a réaffirmé la volonté du Gouvernement Guinéen de poursuivre la mise en œuvre de l'ITIE afin de faire du secteur minier un vecteur de croissance et de Développement durable.

Conakry, le 19 mai 2025

Le Rapporteur



Moussa Iboun CONTE



le Premier Ministre

Amadou Oury BAH

Liste des participants :

- **Monsieur Amadou Oury BAH**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- **Monsieur Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE**, Ministre Directeur de cabinet de la Primature ;
- **Madame Djami DIALLO**, Ministre de l'Environnement et du Développement durable ;
- **Madame Aminata BANGOURA**, Cheffe de Cabinet du Ministère des Mines et de la Géologie ;
- **Monsieur Alhoussein KABA**, Conseiller en charge des Mines et de la Géologie et du Contenu Local auprès de Monsieur le Premier Ministre ;
- **Madame Aminata BANGOURA**, Cheffe de cabinet du Ministère des Mines et de la Géologie ;
- **Monsieur Abdoulaye TOURE**, Conseiller Principal du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- **Monsieur Ibrahima CAMARA**, Conseiller Principal du Ministre du Budget ;
- **Monsieur Moussa Iboun CONTE**, Vice- Président de la de la Coalition PCQVP (société Civile) ;
- **Madame Fatoumata KANTE**, Porte-parole du collège de la société civile
- **Monsieur Mamadou DIABY**, Secrétaire Exécutif de l'ITIE- Guinée ;
- **Monsieur Patice Kowo ONIVOGUI**, Responsable de la Comptabilité et des Finances au Secrétariat Exécutif de l'ITIE- Guinée ;
- **Monsieur Ibrahima BANGOURA**, Responsable du Service Informatique au Secrétariat Exécutif de l'ITIE- Guinée.